

Gastroentérite à rotavirus



Mise à jour
11/11/2024

Autres dénominations
Rotavirus

Informations relatives à
CMS et soignants indépendants

Epidémiologie

Agent infectieux

Rotavirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Par contact direct avec les selles, l'environnement ou du matériel contaminé par des selles

Période d'incubation

24 à 72 heures

Durée d'infectiosité

4 à 6 jours (plusieurs semaines pour les patients immunosupprimés)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles CONTACT
+ GOUTTELETTES en cas de vomissements

Durée des mesures

Jusqu'à 48h après la guérison clinique

Matériel de soins



Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique.



Désinfection rigoureuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pressions, glucomètre, saturomètre, etc)

Autres

La vaccination de tous les nourrissons contre les rotavirus est recommandée sous forme de vaccin oral en deux doses, administrées à 2 et 4 mois, avec un intervalle minimal de quatre semaines. La deuxième dose doit impérativement être administrée avant l'âge de 23 semaines et 6 jours, car la vaccination est contre-indiquée après la 24e semaine.

Ce vaccin peut être donné en même temps que d'autres vaccins, sans nécessiter de consultation supplémentaire en dehors des visites pédiatriques habituelles.

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

-  Non en systématique
 -  A porter si :
 -  Projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
 -  Mesures Additionnelles Gouttelettes (si vomissements)
-

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Le personnel atteint de gastroentérite à rotavirus doit être mis en arrêt de travail jusqu'à disparition des symptômes

(Eviction immédiate de tout personnel présentant des symptômes de gastro-entérite jusqu'à 48h après la fin des symptômes)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre rotavirus
 -  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
 -  Vaisselle : filière habituelle
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Oui si flambée de cas (>2 cas)



les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour

